

Le 22/10/2026

**LA COMMUNE NOUVELLE DE MELLE RECRUTE
DES AGENTS RECENSEURS
POUR LE SERVICE RELATIONS AUX HABITANTS
A COMPTER DU 7 JANVIER 2027**

VACATION

DESCRIPTIF DU POSTE :

Dans le cadre des opérations de recensement de la population qui se dérouleront du 21 janvier 2027 au 20 février 2027, la commune de Melle recrute des agents recenseurs (H/F) disponibles du 7 janvier 2027 au 24 février 2027. Les agents recenseurs, sous l'autorité du coordonnateur communal, se verront confier la gestion d'un secteur regroupant les logements à recenser.

MISSIONS :

Sous l'autorité du Maire et du coordonnateur communal et l'INSEE, l'agent recenseur est chargé de :

- participer aux réunions d'information et aux formations obligatoires organisées avant le début de la campagne ;
- repérer les logements et les adresses qui lui sont confiés lors de la tournée de reconnaissance ;
- déposer les documents nécessaires au recensement auprès des habitants ;
- accompagner les habitants dans la réalisation de leur recensement, notamment en les orientant vers le recensement en ligne ;
- effectuer les relances nécessaires auprès des personnes n'ayant pas encore répondu ;
- assurer le suivi régulier des logements et des questionnaires qui lui sont attribués ;
- rendre compte de l'avancement de la collecte au coordonnateur communal ;
- restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

L'agent recenseur est amené à effectuer des déplacements fréquents sur le territoire communal et à rencontrer directement les habitants.

CONTEXTE D'EXERCICE :

En tant qu'agent recenseur, les qualités suivantes sont requises :

- Disponibilité (en journée, en soirée, le samedi) et ponctualité.
- Rigueur et méthode dans le suivi des logements et des réponses collectées.
- Autonomie et organisation, afin de gérer efficacement le secteur de recensement confié.
- Dynamisme et persévérance, notamment pour effectuer les relances auprès des personnes n'ayant pas encore répondu.
- Aisance et capacités relationnelles avec une attitude courtoise et respectueuse auprès de tous les habitants.
- Discrétion, confidentialité et neutralité, indispensables dans le cadre de la collecte de données auprès de la population.
- Capacité à utiliser les outils numériques (smartphone, tablette ou ordinateur).
- Stabilité dans la fonction pour toute la durée de la fonction.
- La connaissance du territoire de la Commune de Melle constitue un atout.

Lieu d'exercice : territoire de la commune de Melle.

Période : campagne de recensement janvier/février 2027.

Formation préalable obligatoire : deux demi-journées de formation organisées avant le début des opérations de collecte.

Horaires : organisation du travail en fonction des disponibilités de l'agent et des contraintes liées aux rencontres avec les habitants, avec une nécessaire disponibilité en journée, en soirée et les samedis.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Rémunération : vacation / indemnisation selon les modalités fixées par la commune.

Les activités de la mission nécessitent que vous soyez détenteur de votre permis de conduire et disposiez d'un véhicule.

Vous devez également être à l'aise avec les outils numériques et en maîtriser pleinement leurs usages (internet, sms...) et être doté d'un smartphone personnel permettant un accès à internet suffisant afin de transférer les données à l'INSEE.

Adresser lettre de motivation manuscrite et CV à Monsieur le Maire Quartier mairie 79500 Melle par voie postale ou dépôt dans la boîte aux lettres de la Mairie de Melle. Pour tout renseignement avant le 10 novembre 2026 : Tél 05 49 27 00 23 (Mme Tanays) ou par courriel : recrutement@melle.fr